

La lettre de l'association sans but lucratif
Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin



Avenue Général Michel
6000 Charleroi
Tél. : 071/ 33.02.29
secretariat@clpsct.org

A LA UNE

L'équipe du Centre Psycho-Médico-Social Provincial Charleroi 2 organise des animations centrées sur l'estime de soi et sur l'éducation affective et sexuelle dans l'enseignement primaire communal de Mellet



Esméralda Marasco, psychologue, Elodie Hecq, assistante sociale, Marilyn Garcet, infirmière, évoquent avec enthousiasme le programme d'animation qu'elles ont mis sur pied à destination des élèves de sixième primaire de l'Ecole Communale de Mellet (dans l'entité des Bons Villers) : « Nous avons travaillé en collaboration étroite avec Anne Decock, infirmière du PSE libre de Gosselies et, bien sûr, avec l'institutrice de la classe de sixième. Sept animations ont été planifiées et se sont déroulées, au rythme d'une séance tous les quinze jours et, chaque fois, pendant toute une après-midi. Nous avons impliqué l'ensemble du groupe classe - garçons et filles - pour toutes les animations sauf pour les questions liées à l'hygiène corporelle intime où nous avons travaillé séparément avec les filles et les garçons. Les enfants ont, tout d'abord, élaboré une charte qui a été affichée dans la classe. Signée par tous - les élèves, l'enseignante et les animatrices -, elle était le document de référence définissant les règles du jeu lors des animations : ce qui est dit en classe reste en classe, je demande la parole, j'écoute celui ou celle qui parle, je ne me moque pas, il n'y a pas de mauvaise réponse. Lors de notre prise de contact avec les enfants, nous avons réalisé un brainstorming sur l'adolescence : les changements physiques, les changements émotionnels, les relations parents-enfants, les relations garçons-filles... La seconde animation était centrée sur la question de la puberté, la troisième sur celle de la conception et de la contraception, la quatrième sur l'hygiène intime, la cinquième - toute la classe réunie - sur l'hygiène générale, la sixième sur l'estime de soi. La dernière séance axée sur l'hygiène et l'estime de soi aura lieu en déplacement à l'Ecole Secondaire du Verseau à Gosselies. Les élèves des sections coiffure et esthétique dispenseront des soins personnalisés sur l'entretien de la peau et des cheveux. L'institutrice était présente à chaque séance et l'équipe d'animation effectuait un débriefing avec elle le mardi

suivant l'activité. Nous discutons des questions et des réflexions exprimées par les enfants en classe afin de pouvoir, au fur et à mesure, adapter les animations suivantes à leurs demandes. Pendant toute la durée de notre intervention dans l'école, les enfants se sont montrés très intéressés, très participatifs. Leur évaluation des animations a été très positive et, dans les prochaines années, l'enseignante souhaite renouveler l'expérience. La collaboration entre l'Ecole et le Centre PMS est excellente ».

Au-delà de cette action précise réalisée à Mellet, comme nous l'explique Marilyn Garcet, les missions de son institution sont évidemment beaucoup plus larges « Quatre Centres PMS sont gérés par la Province du Hainaut à Charleroi. Le nôtre s'occupe de l'enseignement maternel et primaire communal à Charleroi Ville, Couillet, Dampremy, Marcinelle, Monceau-Sur-Sambre, Montignies-Sur-Sambre, Ransart, Roux et Les Bons Villers. Nous intervenons dans une trentaine d'établissements. Treize personnes travaillent à temps plein au Centre PMS Provincial Charleroi 2 : un directeur, une secrétaire, une personne chargée de l'entretien des locaux, cinq psychologues, quatre assistantes sociales et une infirmière. Et, bien sûr, notre travail prend en compte les huit axes définis par le décret : l'offre de services aux consultants - élèves et parents - définie en fonction des caractéristiques de la population scolaire ; la réponse aux demandes des consultants réalisée avec l'implication préalable des directions et des enseignants ; les actions de prévention psychosociale et le suivi médical ; le repérage des difficultés des élèves dès l'entrée en maternelle et se poursuivant tout au long de la scolarité ; le diagnostic et la guidance ; l'information et l'orientation scolaire et professionnelle ; le soutien à la parentalité ; l'éducation à la santé ».



Centre Psycho-Médico-Social Provincial
Charleroi 2
Rue de la Régence, 19 - 6000 Charleroi
Téléphone : 071/236.270
Télécopie : 071/330.129
Courriel : cpmsprovcharleroi2@skynet.be

PHOTOMATON

Rencontre avec Véronique Couture Directrice de l'AMO Oxyjeune à Rance



Créé, il y a une vingtaine d'années, Oxyjeune est un service d'aide en milieu ouvert aux jeunes et aux familles. Son territoire d'action couvre l'ensemble de la Botte du Hainaut, de Beaumont à Chimay en passant

par Sivry-Rance, Froidchapelle et Momignies.

Véronique Couture nous présente les objectifs généraux de son institution : « Oxyjeune vise l'épanouissement et le bien-être du jeune notamment en améliorant et en consolidant son adaptation dans son milieu familial, scolaire et dans la société en général. Pour atteindre cet objectif, nous sommes passés d'une conception d'un travail centré sur le jeune, où notre préoccupation principale était son autonomie, à une approche globale laissant une plus grande place à son entourage familial, notamment au rôle éducatif important que les parents peuvent exercer de manière constructive dans l'adaptation et l'épanouissement du jeune. Notre approche intègre parfaitement les résultats très importants de la recherche en imagerie médicale aux Etats-Unis sur le développement du cerveau (IRM, Pet-Scan) qui montrent très clairement que le cerveau humain poursuit son développement jusque l'âge de vingt-cinq ans environ : ce sont les zones du cerveau (cortex préfrontal) engagées dans l'analyse de situations et la prise de décisions qui arrivent tardivement à maturité (Meeker 2007). Ces résultats médicaux portant sur plus de mille huit cents adolescents justifient à eux seuls que nous considérons les compétences des jeunes à leur juste mesure tout autant que le potentiel en termes de développement de compétences et d'habiletés. C'est sur ce point qu'il est intéressant d'associer, à chaque fois que c'est possible, les parents qui peuvent être des personnes ressources importantes dans leur rôle éducatif. Ces considérations sont congruentes avec les modèles d'interventions systémiques - cf. les formations suivies par l'équipe - qui tiennent compte notamment des loyautés et des fidélités familiales souvent plus puissantes que ce qu'on imagine, évitant ainsi le piège de la disqualification involontaire des parents par un travail « trop » centré sur le jeune. Guy Ausloos souligne que les familles, par nature, sont aptes à résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées, qu'elles n'ont nullement besoin de sauveurs pour les prendre en charge ou porter à leur place leurs problèmes. Cet auteur ajoute que toutes les familles ont des compétences, mais qu'il faut des conditions pour qu'elles se révèlent : parfois, elles ne savent pas les utiliser, parfois elles ne savent pas qu'elles en ont, parfois elles sont empêchées de les utiliser quand ce ne sont pas elles-mêmes qui mettent, pour diverses raisons, des obstacles à cette utilisation. Nous rejoignons l'avis d'Ausloos en étant attentifs et en donnant plus de place aux compétences des familles ».

Le service Oxyjeune intervient gratuitement. La demande est initiée par le jeune, sa famille ou un intervenant d'un service tel un CPMS, le SAJ, un CPAS ou un SAD. Une idée très importante est que l'aide n'est jamais contrainte : l'adhésion du jeune ou de la famille au projet d'aide est nécessaire pour

la bonne suite du travail éducatif. Véronique Couture nous précise les modalités concrètes du travail social individuel réalisé par son équipe : « Le service assure une permanence sociale trois jours par semaine de 13 à 17 heures. Une permanence téléphonique est assurée chaque matin. Les demandes parviennent soit par téléphone, soit directement dans les bureaux. Dès le premier contact, l'équipe prend des renseignements essentiels tels que la composition de la famille, les coordonnées et une première description de la situation. Ensuite, la situation est ramenée en réunion d'équipe afin de désigner le ou les référents qui organiseront les premiers entretiens. La question des suivis en binôme est de plus en plus posée pour faciliter la gestion des dossiers. Idéalement, le premier entretien se fait en nos bureaux pour poser le cadre de travail des intervenants de l'AMO. L'objectif des premiers entretiens est d'analyser la demande en essayant de déceler, à partir des symptômes apparents, les problèmes de base qui peuvent exister dans la famille concernée. Il s'agit aussi à cette étape de réaliser une anamnèse pour construire une photographie de la situation. Une fois l'analyse de la demande réalisée, les entretiens



suivants s'organisent autour d'un accompagnement individuel ou familial, d'interventions socio-éducatives, de l'apport d'informations. Le contenu de l'accompagnement peut également évoluer au fil du temps. Il peut, par exemple, passer d'une simple demande de renseignements à un soutien éducatif. Ensuite, chaque situation est régulièrement analysée lors des réunions pluridisciplinaires de l'équipe - composée d'assistantes sociales, d'éducatrices spécialisées et d'un psychologue clinicien - afin d'évaluer les besoins du jeune et/ou de sa famille et de réfléchir ensemble aux réponses à apporter. Ces réunions sont un temps de recul par rapport aux situations et permettent d'enrichir le travail avec le regard différencié des collègues. Notons que si le diagnostic montre qu'il est nécessaire, pour que la personne évolue, d'avoir une prise en charge de type psychothérapeutique (trouble de la personnalité, traumatisme ancien), nous réorientons la personne ou la famille vers d'autres services (centre de guidance, planning familial, psychiatrie, thérapie). Les suivis individuels peuvent durer peu de temps, parfois juste quelques rendez-vous, ou s'étaler sur plusieurs mois. La clôture du suivi se fait idéalement avec le jeune et sa famille lorsque les objectifs sont atteints. Parfois, il faut constater que le travail n'est pas possible en raison du peu de collaboration des personnes ou en raison de l'état de danger dont il faut informer les instances ».



CLPS info

Après la projection du film « 17 filles »
au Cinéma Le Parc de Charleroi

Un intéressant débat sur le désir d'enfant à l'adolescence



Le 26 février dernier, cent vingt personnes étaient rassemblées au Cinéma Le Parc pour découvrir le film « 17 filles » des sœurs Delphine et Muriel Coulin, deux jeunes réalisatrices françaises. Le film a été nommé pour la Caméra d'or du Festival de Cannes 2011 et a remporté le prix Michel d'Ornano au Festival de Deauville de la même année. Il est inspiré d'un

fait divers survenu en 2008 aux Etats-Unis, dans la ville de Gloucester, où dix-sept adolescentes avaient conclu un pacte sur une année pour tomber enceintes. Originaires de Lorient, les cinéastes ont transposé l'action de leur film dans leur ville natale et dans d'autres localités du Morbihan. Voici, en quelques mots son synopsis : dix-sept adolescentes d'un même lycée prennent ensemble une décision inattendue et incompréhensible aux yeux des garçons et des adultes : elles décident de tomber enceintes en même temps car l'une d'entre elles, Camille, tombe enceinte après un problème de préservatif avec un partenaire sexuel, qui n'est pas son petit ami. Dans une ville qui connaît à ce moment-là des problèmes socio-économiques avec la crise de la pêche et celle de l'industrie, ces jeunes filles ne veulent pas se soumettre au code de bonne conduite traditionnel et veulent juste « donner l'amour qu'elles ont à donner à un bébé ». Camille, qui vit seule avec sa mère débordée par son travail, est la première à découvrir la positivité d'un test de grossesse et veut garder cet enfant, c'est pourquoi elle va convaincre les autres de tomber enceintes et d'élever, ensemble, leurs enfants. S'émanciper, tel est le maître mot des jeunes adolescentes qui bâtissent un plan pour ne plus être sujettes aux réflexions de leurs parents : « On n'entendra plus jamais des réflexions du style "Range ta chambre !" [...] On deviendra jamais comme nos parents, on n'aura que 16 ans d'écart avec nos mômes, c'est idéal, c'est idéal, on sera proche d'eux, pas de choc des générations ! ». Elles décident d'éduquer leurs futurs enfants ensemble (sous la forme d'une « communauté hippie ») Mais tout ne se passe évidemment pas comme elles le prévoyaient...



Après la projection du film et malgré l'heure tardive, le public présent - dont deux groupes de futures infirmières et sages-femmes, des éducateurs de rue, du personnel des AMO, des responsables de plannings familiaux - est resté dans la salle pour participer au débat enrichi par la présence de deux personnes ressources : Sonia de Crane, Directrice de l'asbl Axado et Sophie Van

Den Berge du Service Droit des Jeunes de Charleroi. Les questions suivantes ont été au cœur du débat : avoir ou vouloir un enfant quand on a quinze ans est-ce compatible avec une vie d'ado ? Une adolescente peut-elle décider seule de mener à terme sa grossesse ? Quelles structures peuvent aider les mères adolescentes, chez nous ? La province de Hainaut est particulièrement concernée par ce phénomène, pourquoi ? Le contexte socio-économique influence-t-il la maternité précoce ? Quelle est l'influence du contexte familial ? Et si la jeune fille ne souhaite pas mener à terme sa grossesse ?

Il n'est pas inutile de rappeler qu'en 2010, 1.250 adolescentes étaient devenues mères entre l'âge de 16 et 19 ans et 50 adolescentes ont accouché alors qu'elles n'avaient qu'entre 12 et 15 ans. La majorité des mères adolescentes résident dans le Hainaut, avec Charleroi en tête, suivi de Thuin, Dinant, Huy et Liège (chiffres de la banque de données médico-sociales de l'ONE-BDMS).

A Charleroi et à Beaumont

Deux fructueuses rencontres « Actions locales de Santé »

Le CLPS-CT vient d'organiser deux soirées de rencontres et d'échanges à destination des Bourgmestres et de leurs collaborateurs dont les matières ont un impact sur la santé et la qualité de vie des citoyens. Elles se sont déroulées les 19 et 21 février derniers en présence de représentants des communes de Courcelles, Charleroi, Erquelinnes, Fleurus, Aiseau-Prezles, Fontaine-l'Évêque, Pont-à-celles, Chimay et Momignies.

Les objectifs de ces rencontres étaient multiples : présentation du CLPS-CT : missions, services, philosophie de travail ; identification du rôle de la commune sur les déterminants de la santé ainsi que les besoins et perspectives au moyen d'un photo-langage ; échanges sur les projets actuels et futurs pouvant être développés au niveau communal.

Le climat constructif des échanges a permis de mettre en lumière quelques-uns des principaux besoins des communes en matière de promotion de la santé. En synthèse, deux axes sont apparus, d'une part au niveau stratégique : la mobilisation des citoyens, les partenariats, la concertation et les échanges de bonnes pratiques, la promotion des actions, l'élaboration d'un plan local de santé et, d'autre part au niveau thématique : les modes de vie (sport, assuétudes, violences conjugales, obésité, ...), le logement (logements sociaux, matériaux sains, dépenses énergétiques, ...), l'environnement (aménagement, pollution, ...), l'alimentation, la promotion de la santé (salons santé, dépistages, ...)



« **Connaître sa commune et partager cette connaissance** »
**Une formation pour aborder l'utilisation des données
au niveau du territoire communal et la réalisation
d'un profil communal**



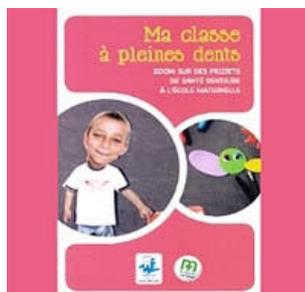
Septante personnes ont participé à cette journée de formation qui s'est déroulée le 28 février dernier à Wanfercée-Baulet. Des chargés et chefs de projets de Plans de Cohésion Sociale (PCS) sont venus d'environ cinquante

communes différentes, majoritairement du Hainaut mais également du Namurois et du Brabant Wallon. Véronique Tellier de l'Observatoire Wallon de la Santé et Damien Favresse du Service communautaire en promotion de la santé SIPES-ULB étaient les deux formateurs invités. Au sein des quatre ateliers constitués lors de cette journée, des difficultés, des attentes ont été exprimées par les participants. Tout d'abord, au sujet de la récolte des « données » nécessaires dans la perspective de monter un projet : leur accessibilité (*où trouver des données pertinentes ? Existe-t-il des expériences passées et semblables ?*), la mutualisation des acquis (*comment mutualiser les acquis des PCS ? Comment imaginer un échange de pratiques, en ce y compris avec les services communaux ?*), le respect de la vie privée (*pour la collecte de certaines données, le Forem et l'Onem sont sollicités mais marquent leur refus en argumentant qu'il s'agit là de données couvertes par le secret de la vie privée. Comment faire, alors ?*) ; ensuite sur des questions de méthodologie dans la collecte de « données » : éviter les biais (*comment, au préalable d'un projet et de la collecte de données, faire un travail sur les préjugés et les représentations ?*), collecter les données manquantes (*certaines projets nécessitent de collecter des données au niveau local qui n'existent pas ailleurs ; comment organiser cette collecte, avec quels moyens ?*), les « outils » de collecte (*la plupart du temps, on fait un questionnaire et celui-ci n'est pas toujours pertinent pour les seniors, les publics fragilisés, les personnes étrangères ; quels sont les autres outils disponibles ?*), les compétences nécessaires (*comment lire, interpréter, traiter, analyser les données ? Comment éviter de jouer à l'apprentis-sorcier ?*) et enfin sur l'usage des « données » : dans la mise en œuvre d'un projet et/ou dans sa réorientation (*comment assurer la cohérence entre la collecte de données et la faisabilité/réorientation d'une action ?*), dans ses aspects « stratégiques » (*comment utiliser des données pour interpeller ou mobiliser des partenaires associatifs ou des services communaux, pour réorienter une volonté politique locale, etc. ?*), dans l'information aux citoyens (*le bourgmestre a demandé au PCS d'organiser une enquête sur les besoins en toilettes publiques et nous avons dû expliquer aux gens qu'ils n'obtiendraient pas tout, ni tout de suite. Comment être prudent avec les gens lors d'une collecte de données ?*)



OUTILS D'ANIMATION

« **Ma classe à pleines dents** » - un DVD à l'usage des instituteurs (trices) de l'école maternelle - réalisé par Infor Santé de la Mutualité Chrétienne

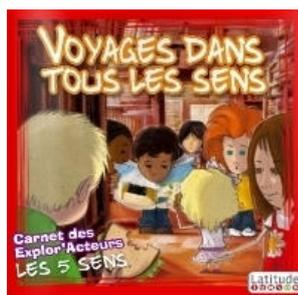


Ce DVD présente des projets de promotion de la santé dentaire menés par des classes maternelles. La caméra s'est invitée dans quelques classes et a capturé des images d'activités mettant en valeur les ressources et l'imagination des enseignants, montrant ainsi qu'il est possible d'intégrer la

thématique de la santé dentaire dans le quotidien de l'école. Cet outil vise à mettre en lumière des projets de santé dentaire menés dans des classes (témoignages et expériences d'enseignants), à susciter/favoriser l'échange de pratiques, dans le but d'impulser au sein des écoles des projets participatifs, à accompagner et outiller les enseignants dans leur démarche de projet en santé dentaire

Le livret qui accompagne le DVD propose un éclairage sur la thématique de la santé dentaire à l'école, des points d'attention sur le processus à mettre en place et des repères pour faire appel à votre créativité, ainsi qu'à celle des enfants. Il décrit aussi quelques projets, en mettant en valeur le processus plus que la réalisation finale. Vous y trouverez une liste de quelques supports utilisés par des enseignants rencontrés : livres, contes, chansons ...

« **Carnet des Explor'Acteurs : Les cinq sens** » - Un outil conçu par Latitudes Jeunes de la Mutualité Socialiste



Le Carnet des Explor'Acteurs contient un conte qui relate l'histoire de sept explor'acteurs voyageant sur les différents continents. Chaque continent est relié à la découverte d'un sens. Un CD audio (histoire contée et musique pour les animations), des fiches d'animation et une fiche d'évaluation accompagnent

le Carnet. Cet outil gratuit s'adresse à des groupes d'enfants de cinq à huit ans désireux de partir à la découverte des sens. L'approche est centrée sur le plaisir et les émotions. Les enfants pourront vivre un voyage sur les cinq continents au travers d'un conte et d'animations. Les animateurs/trices peuvent inviter les enfants à développer des compétences santé dans une démarche ludique. Ce kit pédagogique vise à favoriser chez l'enfant : la connaissance de soi et de son corps par l'exploration et la prise de conscience de ses sens, l'expression fine des émotions et ressentis à l'égard de son corps, le partage d'expériences en vue de l'identification collective de comportements de santé sains. Il vise aussi à encourager chez l'enfant le développement des attitudes et aptitudes suivantes : l'affirmation de soi et de ses goûts, l'expression créative et langagière, l'écoute et l'ouverture d'esprit,

l'échange et la coopération, l'enrichissement du vocabulaire et la découverte d'autres cultures. Les explor'actions peuvent être menées à l'école, dans une structure d'accueil de l'enfance, en centre de vacances ... Le projet comprend six explor'actions que vous pouvez espacer dans le temps. Les six fiches d'animation guident l'animateur/trice en proposant différents jeux, activités et animations en lien avec le carnet des Explor'acteurs. Des activités connexes sur les cinq sens sont également proposées. Vous disposez d'une fiche par sens et d'une fiche de synthèse permettant la clôture des explor'actions. En moyenne, vous devrez consacrer six demi-journées si vous désirez aborder les cinq sens et une activité festive de synthèse.

« Le Pédagoston » - Un outil pour dissiper les malentendus... et éviter les malentendants ! - édité par la Mutualité française Région Centre

Cet outil s'adresse aux professionnels travaillant auprès des



jeunes et qui souhaitent les sensibiliser aux risques liés à l'écoute et à la pratique de la musique amplifiée tout en associant la notion de plaisir de l'écoute musicale. Le guide est organisé en cinq chapitres : le son pour le plaisir (compétences psychosociales), le monde des sons (histoire, physique), le

parcours du son dans l'oreille humaine (physiologie, santé), les musiques amplifiées (histoire de la musique, instruments, courants), la législation. Pour chaque chapitre, vous trouverez : une partie « théorie » permettant d'avoir des bases pour aborder le sujet avec les élèves, une partie « pratique » où sont proposées des activités pédagogiques servant de support pour animer, une séance sur le thème choisi. Les annexes complètent le document en apportant les supports pédagogiques des animations et l'évaluation. Ce dossier pédagogique vise à sensibiliser les jeunes au plaisir de l'écoute de musique ; développer l'esprit critique afin que les jeunes soient en mesure de réaliser des choix en matière d'écoute musicale ; apporter des connaissances sur le fonctionnement de l'appareil auditif, la législation en vigueur en matière de bruit... ; sensibiliser aux risques auditifs ; développer le respect de soi-même et l'autonomie ; promouvoir le respect d'autrui. « Le Pédagoston » s'adresse aux professionnels travaillant auprès de jeunes âgés de douze à dix-huit ans, qu'il s'agisse d'enseignants, de professionnels de santé (infirmiers scolaires, médecins scolaires...), travailleurs sociaux (éducateurs, animateurs...) ou professionnels de l'éducation pour la santé.

LU et VU

« Médecins du travail / médecins généralistes : regards croisés » : un ouvrage édité par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (France)



Les facteurs de risques professionnels et la qualité de vie au travail deviennent des enjeux de plus en plus importants pour la santé des populations. Les professionnels de santé - médecins du travail et médecins généralistes - sont de plus en plus confrontés à l'impact de ces facteurs sur la santé de leurs patients : déclarations de maladies professionnelles, expression de souffrances psychiques, maladies aiguës ou chroniques, pratiques addictives, arrêts de

travail prolongés ou récurrents. Dans ce contexte, les coopérations entre médecins du travail, médecins généralistes et, plus largement, réseaux de santé doivent se renforcer. Les médecins sont-ils préparés à élargir ainsi leurs champs d'action et de coopération ? La place du médecin du travail dans la prévention et la réduction des risques liés aux consommations de substances psychoactives en milieu professionnel est désormais définie dans le texte de loi relatif à l'organisation de la médecine du travail du 20 juillet 2011. Les recommandations du Haut Comité de la santé publique, le Plan Santé au travail (PST 2), le Plan national santé environnement (PNSE 2) ont pointé la nécessité de recommandations de bonnes pratiques dans ce domaine. Engagés aux côtés des pouvoirs publics dans des actions d'information, de formation et d'assistance aux professionnels de santé, l'Inpes, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) et la Société de médecine du travail de l'Ouest de l'Île-de-France (SMTOIF) partagent dans cet ouvrage leurs champs d'études et de réflexion. Son objectif est de rendre compte de l'activité des professionnels de santé dans le champ de la santé au travail au travers de deux études distinctes mais complémentaires. La première, réalisée et financée par l'Inpes, l'INRS et la SMTOIF, porte sur l'implication des médecins du travail dans le champ de la santé publique, et plus particulièrement des pratiques addictives : quel(s) rôle(s) pour les médecins du travail dans la prévention de ces pratiques en milieu professionnel ? Comment sont-ils sollicités pour mettre en œuvre des actions collectives de prévention ? Quelles sont leurs opinions sur les tests de dépistage ? La seconde, réalisée et financée par l'Inpes, analyse les opinions et pratiques des médecins généralistes en santé au travail : comment conçoivent-ils leur rôle ? Quelles pathologies liées au travail rencontrent-ils ? Quelles occasions ont-ils de solliciter les médecins du travail ? Un volet commun aux deux enquêtes interroge les perceptions croisées des médecins généralistes et des médecins du travail sur leurs relations de coopération.

« Pour un accompagnement réfléchi des familles - Un référentiel de soutien à la parentalité »

POUR UN ACCOMPAGNEMENT
RÉFLÉCHI DES FAMILLES
UN RÉFÉRENTIEL DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



ONE
FÉDÉRATION WALLONNE-BRUXELLOISE

L'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance), la DGAJ (Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse) et le DGDE (Délégué Général aux Droits de l'Enfant) viennent de publier un référentiel de soutien à la parentalité intitulé « Pour un accompagnement réfléchi des familles ». Le soutien à la parentalité fait partie intégrante des mandats et missions de nombreux professionnels de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La polysémie du terme « soutien à la parentalité » génère parfois des confusions et des difficultés de dialogue entre les différents secteurs. Les pratiques de soutien à la parentalité poursuivent souvent des objectifs extrêmement variés et les références théoriques qui les sous-tendent sont multiples. C'est pourquoi, à l'initiative de l'ONE, en partenariat avec la Direction générale de l'aide à la jeunesse et le Délégué général aux droits de l'enfant et avec le soutien du Fonds Houtman, un référentiel de soutien à la parentalité a été élaboré. Ce référentiel propose aux professionnels en contact direct ou indirect avec les familles un document de référence posant des balises éthiques et des repères pédagogiques afin de promouvoir des pratiques professionnelles respectueuses de l'enfant et de ses parents, et de permettre le développement d'un langage commun autour du soutien à la parentalité.

« 25 ans d'histoire : les retombées de la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé dans divers pays francophones »

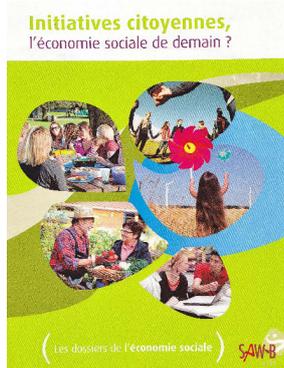
Un recueil de textes édité par le Réseau francophone international pour la promotion de la santé

L'adoption de la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé en 1986, lors de la première Conférence internationale sur la promotion de la santé, est le fruit d'acteurs engagés qui ont jeté les jalons d'un «nouveau mouvement de santé publique» dans le monde. Ce texte marque une étape importante dans l'histoire de la santé publique moderne en affirmant l'importance d'agir sur les déterminants de la santé et plus particulièrement sur les déterminants sociaux de la santé, soit les conditions sociales et économiques influant sur la vie des populations. Cette publication regroupe des textes originaux et des points de vue inédits d'auteurs en provenance d'Amérique, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe. Ces auteurs rapportent des exemples concrets d'application de la Charte d'Ottawa dans différents pays francophones. Leurs contributions tendent à démontrer que la Charte d'Ottawa constitue encore aujourd'hui un des textes fondateurs de la promotion de la santé et qu'elle restera encore probablement longtemps un document de référence pour de nombreux intervenants et professionnels de santé, gestionnaires et décideurs.



« Initiatives citoyennes, l'économie sociale de demain ? »
Un ouvrage publié par
« Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises »

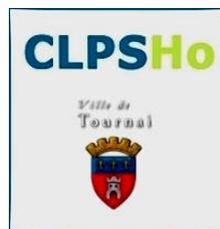
Cette étude part d'un constat : ces dernières années, de nombreuses initiatives économiques sont nées, portées par des individus dont ce n'est a priori pas la spécialité. Ces nouvelles activités s'observent dans des domaines comme l'alimentation (groupes d'achats collectifs ou solidaires), l'énergie (coopératives éoliennes), les services et monnaies alternatives (systèmes d'échange local). D'autres domaines auraient pu être choisis, mais les développements ont été particulièrement marquants pour ces activités-là. Souvent portées par des bénévoles, il est intéressant de se demander quel est le « potentiel de pérennité » de ces structures. Doivent-elles se professionnaliser pour durer ou peuvent-elles se maintenir dans leur



organisation actuelle ? S'agissant de personnes qui n'ont pas la motivation d'entrepreneurs privés (motivés par le profit), on parle d'activité économique d'origine « citoyenne ». En pratique, ces initiatives sont proches de l'économie sociale, tant par leur mode d'organisation (démocratie interne et autogestion) que par leur finalité : non pas le profit pour le profit mais d'abord un service à la collectivité. En tant que mouvement fédérateur d'alternatives économiques, SAW-B s'intéresse donc de fort près à ce type d'initiatives. En particulier, peut-on voir dans ces nouveaux circuits les contours de « l'économie sociale de demain » ? Dès lors, quelle est la capacité de ces initiatives à « faire économie » ?

AGENDA

Une matinée d'échanges de pratiques
Le mardi 26 mars 2013 à Tournai



Le Centre Local de Promotion de la Santé du Hainaut occidental organisera une matinée de rencontre sur le thème général de la promotion de la santé et de la lutte contre les inégalités de santé. Les échanges seront centrés sur les réalisations locales en Hainaut occidental. Trois ateliers thématiques seront mis en place : les assuétudes, l'alimentation et l'activité physique, la santé mentale. La rencontre se déroulera de 9 à 13 H 30 au Stade Luc Varenne à Tournai.

Infos : 069 22 15 71 - clps.hainaut.occidental@skynet.be

**Une conférence organisée le mardi 16 avril 2013 à Montigny-Le-Tilleul par l'asbl SARAH
Centre de formation en Soins Palliatifs et à l'Accompagnement**



La conférence débutera à 19 heures et sera articulée autour de trois exposés. Tout d'abord, Gilles Genicot, Avocat au Barreau de Liège et Maître de conférences à l'Université de Liège, évoquera le droit des patients. Ensuite, Jacqueline Herremans, Présidente de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, abordera la question du droit de mourir dans la dignité. Enfin, Gabriel Ringlet, Prêtre, Ecrivain, Journaliste et Universitaire, posera la question de l'accompagnement des personnes en fin de vie.

La conférence se déroulera à l'Auditoire René Decooman à l'Hôpital Vésale à Montigny-Le-Tilleul. La participation sera fixée à 5 €.

Infos : 071/37.49.32 - asbl.sarah@skynet.be

**10ème Université d'Été francophone en Santé Publique
à Besançon du 30 juin au 5 juillet 2013**



L'Université d'été francophone en Santé Publique est organisée par l'Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté, la Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon et leurs partenaires. Cette Université a vocation à faire le lien entre action et recherche et à répondre à des problèmes concrets, en favorisant une réflexion et des échanges sur des expériences originales. La promotion de la santé en constitue le fil conducteur. Quatorze modules seront proposés en 2013 dont six nouveaux ou entièrement renouvelés par rapport à l'édition précédente : "Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de la santé pour tous", "Parcours de vie et de santé, un enjeu pour la transformation de notre système de soins", "Les adolescents face à la violence agie et subie : mesurer les enjeux et construire des réponses", "La santé dans toutes les politiques publiques : les évaluations d'impact sur la santé", "Production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique", "S'appropriation l'outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention". L'Université est ouverte à toute personne concernée par les questions actuelles de santé publique : élus, professionnels, citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires,

sociaux ou éducatifs. Les intervenants (universitaires, chercheurs, professionnels ou citoyens) proviennent de différents pays francophones.

Infos : site Internet : www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html
- téléphone : Lara Destaing au N° 0033/381.66.55.75 - courriels : lara.destaing@univ-fcomte.fr ; lara.destaing@ars.sante.fr - télécopie : 0033/381.83.22.05